



Conseil municipal | Séance du 14 octobre 2021

Extrait du registre des délibérations

**Délibération n°2021-10-14-3 | Finances communales - Décision modificative n°5-2021 - Budget principal de la ville
Sur le rapport de Monsieur Moyse Joachim**

Nombre de conseillers en exercice : 35

Nombre de conseillers présents à l'ouverture de la séance : 31

Date de convocation : 8 octobre 2021

L'An deux mille vingt et un, le 14 octobre, à 18h30, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Joachim Moyse, Maire.

Etaient présents :

Monsieur Joachim Moyse, Madame Anne-Emilie Ravache, Monsieur Pascal Le Cousin, Madame Léa Pawelski, Monsieur Edouard Bénard, Madame Murielle Renaux, Monsieur David Fontaine, Madame Nicole Auvray, Monsieur Didier Quint, Madame Catherine Olivier, Monsieur Gabriel Moba M'Builu, Monsieur Francis Schilliger, Monsieur Ahmed Akkari, Monsieur Dominique Grévrard, Monsieur Hubert Wulfranc, Madame Najia Atif, Madame Marie-Pierre Rodriguez, Madame Florence Boucard, Madame Christine Leroy, Monsieur José Gonçalves, Madame Laëtitia Le Behec, Monsieur Mathieu Vilela, Monsieur Grégory Leconte, Madame Aube Grandfond-Cassius, Madame Juliette Biville, Madame Carolanne Langlois, Monsieur Jocelyn Chéron, Monsieur Johan Quéruel, Madame Alia Cheikh, Monsieur Brahim Charafi, Madame Sarah Tessier.

Etaient excusés avec pouvoir :

Madame Agnès Bonvalet donne pouvoir à Monsieur Pascal Le Cousin, Monsieur Romain Legrand donne pouvoir à Madame Anne-Emilie Ravache, Madame Lise Lambert donne pouvoir à Monsieur Johan Quéruel.

Etaient excusés :

Madame Noura Hamiche.

Secrétaire de séance :

Madame Laëtitia Le Behec

Le Conseil municipal,

Vu :

- Le Code général des collectivités territoriales notamment son article L1612-11,
- L'instruction budgétaire et comptable M14,
- La délibération n°2020-12-10-10 du Conseil municipal du 10 décembre 2020 adoptant le budget primitif du budget principal de la ville pour l'exercice 2021,
- La délibération n°2021-02-25-03 du Conseil municipal du 25 février 2021 adoptant la décision modificative n°1 du budget principal de la ville pour l'exercice 2021,
- La délibération n°2021-02-25-17 du Conseil municipal du 25 février 2021 adoptant la décision modificative n°2 du budget principal de la ville pour l'exercice 2021,
- La délibération n°2021-04-22-3 du Conseil municipal du 22 avril 2021 adoptant la décision modificative n°3 du budget principal de la ville pour l'exercice 2021,
- La délibération n°2021-07-01-4 du Conseil municipal du 1^{er} juillet 2021 adoptant la décision modificative n°4 du budget principal de la ville pour l'exercice 2021,

Considérant :

- La nécessité d'ajuster les crédits de dépenses et de recettes,

Décide :

D'adopter la décision modificative comme suit :

I . SECTION DE FONCTIONNEMENT				
DEPENSES				419 611,25 €
Direction	Objet	Nature comptable	chapitre	Montant
DASFVA	▲Centre social Brassens			
	▪ Autres services extérieurs	6288	011	7 700,00 €
	▪ Locations mobilières	6135	011	1 500,00 €
	▪ Alimentation	60623	011	2 500,00 €
	▪ Fournitures de petit équipement	60632	011	2 500,00 €
DDS	▲Centre social Prévost			
	▪ Autres services extérieurs	6288	011	6 000,00 €
	▪ Subventions de fonctionnement aux associations	6574	65	-1 500,00 €
	▪ Consommation eau	60611	011	-500,00 €
	▪ Consommation EDF/GDF	60612	011	-200,00 €
	▪ Locations immobilières	6132	011	2 200,00 €
DDT	▪ Chantiers citoyens à contrepartie -MIEF	658822	65	-3 600,00 €
	▪ Subventions de fonctionnement aux associations -MIEF	6574	65	3 600,00 €
DDT	▪ SORANO : indemnité de rupture anticipée du contrat de chauffage - IDEX ENERGIES	6711	67	426 554,52 €
DRRH	▪ Versements à des organismes de formation	6184	011	40 000,00 €
DTP	▪ Subventions FIPD			
	▲ Stage de sensibilisation scolaire et à la citoyenneté action second souffle -ASPIC	6574	65	8 250,00 €
	▲ Théâtre forum citoyen	65738	65	3 200,00 €
	▲ Prévention de la radicalisation : collégiens citoyens	65738	65	2 400,00 €

DST	▪ Sondages cavité Ampère	617	011	49 000,00 €
	▪ Plan 2021 plantations : fournitures environnementales	6068	011	6 400,00 €
	▪ Location matériel espaces verts	6135	011	6 600,00 €
	▪ Entretien et réparation des bâtiments sportifs	615221	011	37 176,72 €
	▪ Electricité bâtiments	60612	011	150 000,00 €
	▪ Chauffage Château Blanc	60621	011	15 000,00 €
	▪ Terrain synthétique	61521	011	-10 000,00 €
	▪ Fournitures stades	6068	011	-6 000,00 €
	▪ Réseaux éclairage terrain de sport	615232	011	12 000,00 €
DUNSI	▪ Maintenance	6156	011	20 000,00 €
	▪ Contrat de prestations de services	611	011	12 000,00 €
DFCP	▪ Titres annulés sur exercices antérieurs	673	67	25 000,00 €
	▪ Enveloppe provision finances		67	-120 000,00 €
	▪ Enveloppe provision finances		011	-282 818,99 €
	▪ Dotations aux amortissements	6811	042	4 649,00 €

RECETTES				419 611,25 €
Direction	Objet	Nature comptable	chapitre	Montant
DASE	▪ Subvention de l'Etat : "colo apprenantes 2021"	74718	74	72 492,00 €
DRRH	▪ Subvention de l'Etat : formations des professionnels de la petite enfance	74718	74	40 000,00 €
DDT	▪ SORANO - subvention ANRU	74718	74	307 119,25 €

II. SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES				-302 470,25 €
Directions	Objet	Nature comptable	chapitre	montant
DDT	▲ NPNRU ACP ▪ SORANO - subvention ANRU	1321	13	-307 119,25 €
DFCP	▪ Dotations aux amortissements		040	4 649,00 €

DEPENSES				-302 470,25 €
Directions	Objet	Nature comptable	chapitre	montant
DASFVA	▲ Centre social Brassens			
	▪ Matériel de bureau et informatique	2183	21	3 500,00 €
	▪ Matériel d'activités	2188	21	1 000,00 €
	▲ Centre social Prévost			
DDT	▪ Matériel de bureau et informatique	2183	21	1 500,00 €
	▪ Etudes urbaines - centre ancien	2031	20	-125 200,00 €
	▪ Travaux aménagement quartier GUERIN	2128	21	65 089,00 €
DST	▪ Sécurisation Centre Sociale Jean Prévost - acquisition Caméras	21538	21	5 451,85 €
	▪ Arbres et arbustes	2121	21	14 700,00 €
	▪ Matériel et outillage	2188	21	16 000,00 €
	▪ Travaux bâtiments sportifs	2135	21	-37 176,72 €
DUNSI	▪ Matériel de bureau et informatique	2183	21	274 100,00 €
	▪ Concessions et droits similaires	2051	20	17 500,00 €

DFCP	▪ Enveloppes provisions Finances	21	-300 000,00 €
		20	-100 000,00 €
		23	-138 934,38 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'Unanimité la délibération, par 32 votes pour, 2 abstentions.

Pour extrait conforme

Monsieur Joachim Moyse
Maire

Accusé certifié exécutoire

Réception en préfecture : 15/10/2021

Identifiant de télétransmission : 76-217605757-20211014-lmc123407-DE-1-1

Affiché ou notifié le 19 octobre 2021